

RGPP : la fusion des DDI en Préfecture

L'ancien régime en rêvait, l'actuel s'apprête à le faire !

**De l'art du double langage expliquant pourquoi
on prend son temps pour mieux avancer en coulisses**

Le gouvernement annonce à qui veut l'entendre qu'il est en rupture avec la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) au prétexte qu'il a cessé d'appliquer la règle de la suppression d'un emploi sur deux dans trois départements ministériels. Cependant, la RGPP ne concerne pas que le volet de l'emploi. Il y a aussi celui de la décomposition et recomposition des ministères, la modification induite des missions et la réforme de l'Administration Territoriale de L'Etat (RéATE).

Lors de la grande « conférence sociale » de juillet, les ministres ont affirmé modifier le cap des contre réformes de la RGPP mais, hormis des changements perceptibles à la Justice et à l'Education nationale rien ne bouge ailleurs. Le 4 septembre, lors de la présentation de l'agenda social par la ministre de la Réforme de l'Etat – Marylise Lebranchu – les syndicats de fonctionnaires ont découvert un coup fatal pour finir de démanteler la plupart des services de l'Etat en département.

Les Faits

Le 27 juillet, lors d'une réunion qui rassemblait des hauts fonctionnaires de Matignon et de douze des principaux ministères (Finances, Affaires sociales, Écologie, Intérieur, Santé JS...), le cabinet du Premier ministre a donné son feu vert au lancement d'ici la fin de l'année 2012 d'expérimentations dans les préfectures et les directions départementales interministérielles (DDI) de deux régions.

Expérimentation en Midi-Pyrénées et dans une autre région

La première consiste à mutualiser les équipes chargées des fonctions support des DDI avec celles des préfectures. En

clair, il s'agit de favoriser les regroupements entre les services "fonctionnels" - ressources humaines, informatique, immobilier, gestion, etc. – des préfectures et des DDI.

La deuxième vise à rassembler tous les emplois des DDI et des préfectures dans une même enveloppe budgétaire (BOP 333), alors que chaque ministère a aujourd'hui la main sur les crédits correspondants à ses fonctionnaires. Cette seconde expérimentation aurait lieu en Midi-Pyrénées et dans une autre région à déterminer.

Afin de préparer le terrain, une mission composée d'inspecteurs des finances et du ministère de l'Intérieur (IGA) a été nommée. Le ministère de la Réforme de l'Etat

s'appuiera sur leurs conclusions pour définir un cahier des charges des expérimentations, avant un ultime arbitrage de Matignon fin septembre. Le 27 juillet, certains des hauts fonctionnaires participant à la réunion ont insisté sur l'importance de préserver l'organisation récente de l'administration de l'État et de réduire les écarts de primes entre les fonctionnaires des différents ministères.

"Le cabinet du Premier ministre confirme que l'organisation interministérielle de l'administration départementale de l'État n'est pas remise en cause et qu'il convient de la conforter en lui donnant les moyens de mieux fonctionner".

RGPP : la fusion des DDI en Préfecture

On croit rêver, d'un mauvais rêve !

Cette mesure qui n'a été concertée nulle part et a germé entre hauts fonctionnaires de la technostructure et dans l'entourage des cabinets des ministres vient accentuer la RGPP voulue par le gouvernement précédent.

La mutualisation recherchée par fusion dans le même BOP support (333) va inexorablement provoquer la suppression de corps, et de carrières par intégration dans un nouveau cadre de gestion. En même temps, on entre dans la logique de plus grande déconcentration qui accompagne en cohérence l'idée de la décentralisation programmée pour 2013.

Les collègues en poste dans les DDI apprécieront cette nouvelle forme de mépris pour leurs statuts et missions. Nous avons déjà dit que les DDI étaient en train de devenir des annexes de préfecture mortifères pour les missions, les métiers et les carrières. Cela se confirme.

La fusion dans un même BOP piloté par le préfet de région (qui a l'autorité sur toutes les préfectures) va avoir pour effet de couper les derniers liens de la relation administrative et la gestion avec le ministère d'origine. Les CAP nationales ne seront plus compétentes.

Une double logique est à l'œuvre qui va nécessiter – pour l'enrayer - une riposte massive et déterminée des syndicats et des personnels. Cette logique double est d'une part celle des suppressions d'emplois et de structures au nom de la réduction des déficits publics et d'autre part la préparation du transfert de compétences aux régions (décentralisation dans sa version « associations des régions de France »). L'inscription de la France dans les ajustements et les convergences européennes passe par une refonte de l'Etat et un renforcement des régions partout en Europe. La ratification du futur traité budgétaire européen (TSCG) par le parlement Français suppose bien entendu des rigueurs qui rejoignent

nécessairement des pans d'austérité avoués ou non avoués.

Le double discours du gouvernement sur la RGPP est insupportable. Le changement n'est pas la continuité aggravée.

EPA appelle tous les personnels et leurs organisations syndicales à bien mesurer la gravité des expérimentations recherchées. L'analyse et l'explication des mécanismes du démantèlement départemental de l'Etat doivent être portées auprès des populations car c'est la logique de la mise à mal des services publics et des administrations publiques de proximité qui continue de frapper.

Nous appelons à la constitution d'une intersyndicale la plus large possible dans la fonction publique et dans chaque ministère – à tous les échelons, national, régionaux et départementaux – pour mobiliser les personnels et les usagers.

Le gouvernement doit renoncer à ces expérimentations dignes de l'ancien régime, inspirées par les mêmes desseins, les mêmes dogmes.

Ne restez pas seul
CONTACTEZ
votre correspondant régional
EPA FSU

SECRETARIAT NATIONAL : Marie-Christine BASTIEN

SIEGE SOCIAL EPA-FSU : 8, Place de la gare de l'État – Case Postale n°8 – 44276 Nantes cedex 2

site : www.epafsu.org Tel: 02 40.35.96.57 - courriel : epa@epafsu.org

ALSACE - Christophe TAQUART - christophe.taquart@gmail.com
AQUITAINE - Jean-Claude SCHLIWINSKI - jschliwinski@hotmail.com
AUVERGNE - Christelle BONATON-DUPONT- christellebonaton@yahoo.fr
BASSE NORMANDIE - Joël JOLY - joly.joel-laurent@wanadoo.fr
BOURGOGNE - Mickaël GOULVENT - mickael.goulvent@aliceadsl.fr
BRETAGNE - Maud VAN DEN DRIESSCHE – maudvanden@yahoo.fr
CENTRE - Christian CHENAULT – christian.chenault@wanadoo.fr
ILE de FRANCE– Léo LEBRUN - leo.lebrun@laposte.fr
LANGUEDOC ROUSSILLON - Frédéric THUILLIER - fred.thuillier@free.fr
LIMOUSIN - Serge GADY - oumt-souk@yahoo.fr
LORRAINE - Pierre LAGARDE - pierrelagarde75@gmail.com
MIDI PYRENEES - Yvonne DARTUS - yvonne.dartus@free.fr
NORD PAS DE CALAIS - Yasmine COMETA - ycometa@hotmail.com
PAYS de la LOIRE - Catherine TUCHAIS - ctuchais@sfr.fr
PICARDIE - Murielle SOLOME – murielle.solome@drjscs.gouv.fr
POITOU CHARENTES - Patrick METAIS - patrick.metais@charente-maritime.gouv.fr
PROVENCE ALPES COTE d'AZUR - Jean-Paul MIGNON - mignonjp@free.fr
RHÔNE-ALPES - Dominique HALNAUT - dom.halnaut@wanadoo.fr
GUADELOUPE - Guilhem SALTEL - guilhem.saltel@wanadoo.fr

Éducation Pluralisme Action solidaire

Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive

8, place de la Gare de l'État
Case postale n°8
44276 Nantes cedex 2

Téléphone : 02 40 35 96 57
Messagerie : epa@epafsu.org